ECOGUIDE

EDITION 2015

VALENCIENNES CENTRE

NETREL COLLECTIVITÉS — suez environnement SITA — DE LA SUITE DANS VOS DÉCHETS

ECO EMBALLAGES

VALENCIENNES METROPOLE

David BUSTIN
Vice-Président
en charge de
l'environnement
et de la gestion
des déchets

Préserver l'environnement grâce au tri !

La nouvelle déchetterie de Valenciennes est opérationnelle depuis la fin de l'année 2014. Grâce à une capacité d'accueil doublée, elle permet de mieux répondre à vos attentes et d'accepter des déchets en quantité croissante.

Compte tenu des dispositions réglementaires désormais applicables, il n'est plus possible d'accepter les déchets amiantés dans les déchetteries. Ainsi vous trouverez dans l'éco-guide des informations permettant de contacter des professionnels agréés capables de vous apporter les bons conseils sur le sujet

Nous allons par ailleurs engager cette année un programme de modernisation des quatre autres déchetteries sur le territoire de Valenciennes Métropole pour vous accueillir dans de meilleures conditions. Pour le traitement de vos déchets verts, nous vous rappelons également la vente de composteurs à prix réduit incluant une formation gratuite.

Vous trouverez toutes les informations pratiques dans cet éco-guide pour vous guider dans vos gestes de tri et dans la protection de notre... de votre environnement.

Interdiction de déposer vos sacs au pied des bornes sous peine d'amende

LOCALISATION DES BORNES D'APPORT VOLONTAIRE

Ordures Ménagères

Veillez à bien ficeler vos sacs d'ordures ménagères avant de les déposer dans les bornes

⚠ COLONNES : CONTENANCE DES SACS 30L MAXIMUM

• Papier • Carton
• Bouteille en plastique

Verre

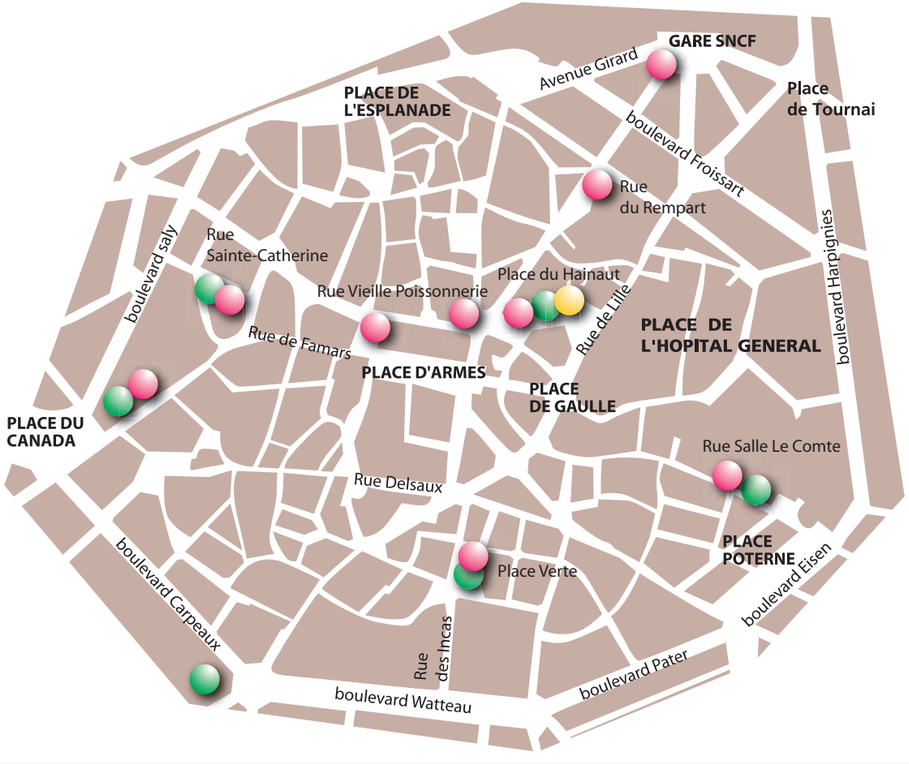

UN GESTE CITOYEN

En centre ville, le verre est collecté uniquement dans les colonnes d'apport volontaire afin d'être recyclé.

Grâce à cela, moins de camions dans les rues, moins de pollution et de nuisances sonores.

EMBALLAGES : EN MÉTAL, PAPIER ET CARTON, BOUTEILLES EN PLASTIQUE

Bouteilles et flacons
en plastique uniquement

Papiers, cartons et
briques alimentaires

Conserves, canettes en
métal, barquettes alu ...

LE VERRE : BOUTEILLES, BOCAUX, POTS

Bouteilles, bocaux
et pots vides en vrac
sans bouchon,
ni capsule,
ni couvercle

Lors de la collecte, le bac à verre
doit être déposé à côté du bac
de tri sélectif

ORDURES MÉNAGÈRES

Déchets de
cuisine

Vaisselle,
terre cuite

Sacs, barquettes,
Pots et films en plastique

Colonnes :
contenance
des sacs
30l maximum

Les encombrants
ne sont pas
acceptés
dans les bacs
de collecte

LES AMBASSADEURS DU TRI SONT À VOTRE ÉCOUTE !

Renseignements au 03 27 096 249
(de 8h à 9h)

Ils pourront répondre à toutes vos questions concernant le tri sélectif et se déplacer dans vos quartiers, immeubles, associations ou vos écoles pour organiser des animations sur le thème des déchets et de l'environnement.

COLLECTE DES CARTONS

>> Pour la collecte du mardi matin, les cartons doivent être déposés impérativement à plat et ficelés si possible.

JOUR FÉRIÉ : DATE DE RATTRAPAGE

Mardi 14 juillet >> Samedi 11 juillet

COMPOSTAGE

DEVENEZ EXPERT EN COMPOSTAGE

Afin de valoriser les tonnages de déchets fermentescibles, Valenciennes Métropole poursuit sa campagne de promotion du compostage.

Des réunions d'informations sont organisées afin de vous sensibiliser et vous former à la pratique du compostage.

A l'issue de ces réunions, vous aurez la possibilité d'acquérir un composteur à tarif préférentiel (grâce aux subventions de Valenciennes Métropole et de l'ADEME).

Des bons de commande sont également disponibles en mairies.

Informations au 03 27 41 41 23
(Entre 14h et 17h)
Futures réunions - Info par voie de presse ou sur www.valenciennes-metropole.fr

En partenariat avec

Boréal

LES ENCOMBRANTS

Ramassage uniquement sur inscription

Afin de vous inscrire et de connaître la date de ramassage, téléphonez au Maillon C2Ri

03 27 45 89 42

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

- Votre demande sera prise en compte après que vous ayez détaillé les encombrants à collecter.
- Une date de rendez-vous et un numéro d'inscription vous seront alors communiqués
- Sortez vos encombrants avant 8h du matin. Le ramassage se fera le jour déterminé, 2 fois par an.
- Ne seront collectés que les encombrants qui auront été déclarés.

INTERDITS

- Pneus, bidon d'huile de vidange, pots de peinture ...
- Gravats, déchets issus d'un chantier
- Déchets verts
- Déchets d'équipements électriques et électroniques.

>> A déposer directement en déchetterie

- Tôles en amiante : contacter une entreprise spécialisée

5 DÉCHETTERIES COMMUNAUTAIRES

RÉSERVÉES À TOUS LES HABITANTS DE VALENCIENNES MÉTROPOLE

MAING : sur D958, au rond-point Artres / Quérénaing
ONNAING : Rue des entrepôts
QUIEVRECHAIN : Rue du Quesnoy
VALENCIENNES : Rue de la Bleue du Nord
VIEUX-CONDÉ : Rue César Dewasmes (Parc l'Avaleresse)

- **L'accès est réservé aux particuliers (interdit aux entreprises et artisans).**
- **le volume maximum de déchets accepté est d'1m³ par jour et par foyer.**
- les fourgons des particuliers (inférieurs à 3,5T) ont accès aux déchetteries uniquement du lundi au vendredi (camions plateaux et camions bennes interdits).
- L'accès à pied au quai est interdit.

DÉCHETTERIE : MODE D'EMPLOI

JOURS D'OUVERTURE :
Tous les jours de la semaine sauf les dimanches après-midi et jours fériés.

HORAIRES D'OUVERTURE :

- **ETE** (du 1er avril au 30 septembre)

Du lundi au samedi : de **9h à 12 h** et de **14h à 18h et le** dimanche de **9h à 12h**

- **HIVER** (du 1er octobre au 31 mars)

Du lundi au samedi : de **9h à 12 h** et de **13h à 17h et le** dimanche de **9h à 12h**

Une fermeture anticipée est possible en cas de forte affluence.

PERIODES D'AFFLUENCE :

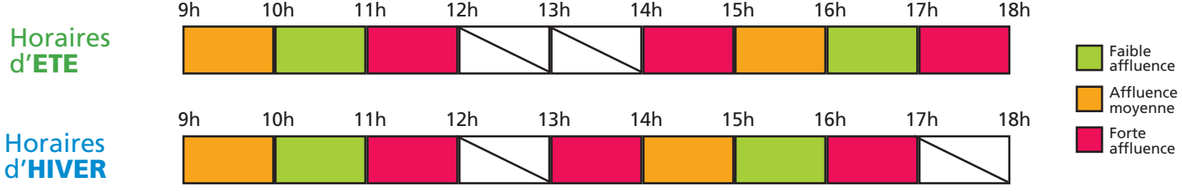

- Pour réduire votre temps d'attente, privilégiez les heures de la journée où l'affluence est moindre
- Merci de **respecter les horaires** en tenant compte du temps de déchargement de vos objets
- Merci de pré-trier vos déchets afin d'optimiser le temps de déchargement

DÉCHETTERIES

DÉCHETS ACCEPTÉS PAR DÉCHETTERIE

	VALENCIENNES	ONNAING	MAING	QUIEVRECHAIN	VIEUX-CONDE
Déchets verts : tailles d'arbres, tontes ...	X	X	X	X	X
Papiers : journaux, magazines	X	X	X	X	X
Divers : fauteuils, plastiques	X	X	X	X	X
Gravats : briques, pavés, tuiles (sauf plaques de bitume et fibro-ciment)	X	X	X	X	X
Bois : meubles, poutres, bûches	X	X	X	X	X
Ferrailles : vélos, tuyauterie	X	X	X	X	X
Huiles moteur et bidons 5L/mois/foyer	X	X	X	X	X
Huiles de friture	X	X	X	X	X
Verre : bouteilles, flacons	X	X	X	X	X
Piles	X	X	X	X	X
Pneus (pneus de voiture : 4 /mois /foyer)	X	X			X
Batteries : batteries de véhicule	X	X	X		X
DMS : Peinture, huiles, solvants	X				X
Cartons	X	X	X		X
Bouchons en plastique					X
Textiles et chaussures	X	X	X	X	X
Ampoules économiques et tubes néon	X	X	X	X	X
DEEE (hors d'usage)	X	X	X	X	X

• Il est interdit de déposer vos déchets devant les déchetteries sous peine d'amende.

• Merci de respecter le personnel de déchetterie (les comportements agressifs et injurieux pourront entrainer un dépôt de plainte).

• Si l'enlèvement des déchets de chantier chez un particulier est facturé par un professionnel, ce dernier doit en assumer l'élimination.

Les déchets amiantés sont dangereux

Les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer **des fibres d'amiante**. Ces filaments, une fois inhalés, se déposent dans les poumons et sont difficiles à éliminer par l'organisme. Ils **provoquent de graves maladies respiratoires.**

Pourquoi les déchets amiantés ne sont plus repris en déchetterie ?

La gestion des déchets amiantés répond désormais à une législation particulièrement stricte, dans le but de protéger les habitants et l'environnement.

Ainsi, Valenciennes Métropole n'est plus en mesure de recevoir des déchets amiantés dans les déchetteries communautaires et vous invite à faire appel à une entreprise spécialisée.

L'AMIANTE NON REPRIS EN DÉCHETTERIE

Pour tous travaux pouvant générer des déchets amiantés, nous vous recommandons de faire appel à un professionnel agréé.

Elimination des déchets amiantés

Pour trouver un centre d'élimination des déchets amiantés proche de chez vous :

www.dechets-chantier.ffbatiment.fr

OU

03 27 096 201

MÉMO

LA COLLECTE SÉLECTIVE

Mardi

Vous pouvez sortir vos bacs ou sacs la veille dès 19h

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Lundi
Jeudi
Samedi

Merci de sortir vos bacs ou sacs à 19h (sous peine d'amende)

MA DATE DE RENDEZ-VOUS ENCOMBRANTS

Numéro Encombrants
03 27 45 89 42

DISTRIBUTION DES SACS

1ers et 3emes samedis et lundis du mois

De 9h à 11h au local du Mont de Piété,
rue de Hesques (place verte) à Valenciennes

En cas de perte, vol ou casse de votre bac :

03 27 096 200
(horaires : 9h à 12h)
ou
valenciennes-metropole.fr
(formulaire spécifique))

Pour tout autre renseignement

03 27 30 50 60

Vous pouvez visiter le centre de tri, inscription sur :

WWW.DECHETSENLIGNE.FR
vous simplifie les déchets

- Ce logo, appelé "Point Vert" ne signifie pas systématiquement que votre emballage est recyclable. Vérifiez dans votre Ecoguide.

Création service communication Valenciennes Métropole. Ne pas jeter sur la voie publique. Illustrations Meconopsis. Imprimé sur papier PEFC.